Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat prend acte de la décision du Conseil fédéral d'implanter un casino A à Montreux

Le Conseil d'Etat prend acte de la décision du Conseil fédéral d'implanter un casino A (grands jeux) sur le site de Montreux. Il se déclare satisfait qu'un tel établissement, propre à favoriser le développement de l'économie et du tourisme, se situe sur territoire vaudois.

Le gouvernement cantonal regrette cependant qu'aucun projet de casino présenté par la Romande des Jeux SA n'ait été retenu par le Conseil fédéral. En effet, cette solution aurait permis - une fois la part revenant au fisc déduite - le versement intégral des bénéfices à des secteurs d'utilité publique (sociaux ou culturels) de l'ensemble de la Suisse romande et ne ressortissant pas au budget des cantons.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 octobre 2001

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/ 316 60 10 - Alain Jeanmonod, adjoint du chef du Service de l'économie et du tourisme, responsable de l'Office cantonal de la Police du commerce, 021/ 316 46 00